

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 7 février à 21h00

Le Conseil Municipal de la Commune de Grépiac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire Céline GABRIEL, Maire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux Conseillers Municipaux le 01 février 2019

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 1 février 2019

Présents : Mme VASSAL Laurence 2<sup>ème</sup> Adjointe, M. PIQUEMAL François 3<sup>ème</sup> Adjoint, M. PAVAN René, M. ALCIBIADE Claude, M. BETREMIEUX Francis, Mme DURAND Béatrice, Mme ECHEVARRIA Hélène, Mme PEREA Sylvie

M. MOULIS Patrice, Mme TOURNUT Yolande

Représentés : M. MUNIGLIA Franck 1<sup>er</sup> Adjoint a donné procuration à Mme VASSAL Laurence, Mme ALVAREZ Juliette a donné procuration à M. PIQUEMAL François, M. CHIVIALLE Jean-Luc a donné procuration à Mme Béatrice DURAND, M. MARQUET Dominique a donné procuration à Mme GABRIEL Céline

Absents :

Excusés :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Mme ECHEVARRIA Hélène a été désignée secrétaire de séance

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07/01/2019 à l'unanimité

**I/ Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal depuis le 07/01/2019**

Date	Fournisseurs	Objet	MONTANT TTC
08/01/2019	LE FOURNIL	Alimentation	234.35 €
	PASSION FROID	Alimentation	383.06 €
10/01/2019	SABLES ET GRAVIERS	Service Technique	241.80 €
	O2 PUB	Marché public	199.27 €
	BRICOMARCHE	Service Technique	327.92 €
	EPISAVEUR	Alimentation	515.20 €
	PASSION FROID	Alimentation	540.56 €
	COUTURIERE	Ateliers périscolaires	150.00 €
11/01/2019	PASSION FROID	Alimentation	475.34 €
14/01/2019	INTERMARCHE	Essence	191.41 €
	GARAGE SANDRE	Réparation Véhicule	308.34 €
15/01/2019	PASSION FROID	Alimentation	373.34 €
	BERNAT	Alimentation	87.26 €
17/01/2019	WURTH	Service Technique	189.74 €
18/01/2019	SED	Ecole primaire	405.00 €
	PASSION FROID	Alimentation	675.64 €
	ACTION FROID	Contrat entretien annuel	860.41 €
22/01/2019	PASSION FROID	Alimentation	364.05 €
24/01/2019	EPISAVEUR	Alimentation	364.91 €
	PASSION FROID	Alimentation	290.58 €

	O2 PUB	Marché Public	48.00 €
25/01/2019	WURTH	Service technique	2008.22 €
	PRONET	Service Technique	95.88 €
28/01/2019	ACTION FROID	Maintenance cuisine	312.00 €
	SIGNAUD GIROD	Achat Panneaux	216.30 €
	PHARMACIE	Pharmacies Ecole	60.43 €
29/01/2019	PASSION FROID	Alimentation	438.44 €
31/01/2019	EPICERIE	Alimentation	848.90 €
	PASSION FROID	Alimentation	621.70 €
	CAVE	Vœux	55.00 €
	BERGAMIN	Entretien chaudières	972.00 €
01/02/2019	GEDIMAT	Service Technique	65.86 €
	SEDI	Registres de sécurité	55.80 €
	WURTH	Service Technique	634.06 €
04/02/2019	LOCMAT	Location Nacelle	255.84 €
05/02/2019	LE FOURNIL	Alimentation	584.81 €
	SABLES ET GRAVIERS	Service Technique	18.79 €
	PASSION FROID	Alimentation	722.04 €

## II/ Délibérations :

### D 2019-02-01 : Ateliers couture

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du PEDT et des activités périscolaires la commune de Grépiac a décidé pour certaines des animations prévues tout au long de l'année scolaire, de faire appel à des associations ou des professionnels.

Madame Christelle SANCHEZ de la « Boutique Couture » située à Venerque est intervenue sur le temps périscolaire dernier trimestre 2018, afin d'initier les enfants à la couture.

Madame le Maire propose de réitérer son intervention.

Madame Sanchez interviendra 8 fois du 7 mai au 25 juin 2019 tous les mardis de 16h30 à 17h30.

Ses interventions couteront à la commune la somme de 100 €.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- approuve à l'unanimité la proposition de Madame le Maire
- La dépense de 100 € sera imputée au chapitre 6188.

### D 2019-02-02 : Formation concours ATSEM

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'un de nos agents se présente au concours d'ATSEM. Pour cela elle s'est inscrite à une formation via le CNED pour l'aider à préparer son concours.

Dans le cadre de notre politique salariale et sociale, Madame le Maire propose à l'assemblée de rembourser l'agent à hauteur de 450 € pour l'aider à se positionner sur un emploi de la fonction publique territoriale d'ATSEM, poste qu'elle occupe actuellement sans avoir le titre.

Ce poste permettrait aussi de sécuriser cet agent socialement puisqu'elle est seule avec 4 enfants.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- approuve à l'unanimité la proposition de Madame le Maire
- Décide de rembourser l'agent à hauteur de 450€
- La dépense de 450 € sera imputée au chapitre 6188.

### D 2019-02-03 : association « Apprendre Malgré la Maladie »

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'association « Apprendre Malgré la Maladie » a sollicité une demande de subvention.

L'association anime un réseau d'enseignants bénévoles assurant une continuité dans les études des enfants ou des adolescents dont la scolarité est interrompue ou perturbée par la maladie ou l'accident.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, un élève de la commune a été concerné.

Madame le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention d'un montant de 150€

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- approuve à l'unanimité la proposition de Madame le Maire
- Décide d'octroyer une subvention d'un montant de 150€ à l'association « Apprendre Malgré la Maladie »
- La dépense de 150 € sera imputée au chapitre 6188.

#### D 2019-02-04 : tarif cantine et périscolaire enfants de Labruyère -Dorsa

Madame le Maire informe le conseil municipal des tarifs appliqués actuellement pour les enfants de la commune de Labruyère Dorsa. Le tarif des enfants de la commune de Labruyère est basé sur le tarif extérieur de Grépiac, la part prise en charge par la commune n'a pas évolué depuis 2012. Il existe un écart important entre le tarif extérieur et le tarif Labruyère -Dorsa.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les tarifs au 1<sup>er</sup> mars 2019 pour les enfants de Labruyère Dorsa comme proposé ci-dessous :

Cantine :	4.22 €
Garderie journée :	2.98 €
Garderie ½ journée :	1.59€

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Approuve à l'unanimité la proposition de Madame le Maire
- Décide d'augmenter le tarif cantine et périscolaire pour les enfants de Labruyère-Dorsa à partir du 1<sup>er</sup> Mars comme indiqué ci-dessus.

#### D 2019-02-05 : SDEHG : petits travaux urgents

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'afin de pouvoir réaliser sous les meilleurs délais des petits travaux inopinés relevant de la compétence du SDEHG, il est proposé de voter une enveloppe annuelle financière prévisionnelle de 10 000€ maximum de participation communale. Les règles habituelles de gestion et de participation financières du SDEHG resteront applicables, notamment l'inscription aux programmes de travaux du SDEHG pour les opérations concernées.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres dans la limite de 10 000€
- Charge Mme Le maire d'adresser par écrit au Président du SDEHG les demandes de travaux correspondantes

De valider les études détaillées transmises par le SDEHG

De valider la participation de la commune

D'assurer le suivi des participations communales engagées

- Autorise Mme le Maire à signer tout document relatif aux travaux correspondants
- Précise que chaque fois qu'un projet nécessitera la création d'un nouveau point de comptage, il appartiendra à la commune de conclure un contrat de fourniture d'électricité.

#### D 2019-02-06 : adhésion au service prévention et conditions de travail /CHSCT du CDG31

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il appartient à l'autorité territoriale d'assurer la sécurité des agents et de protéger leur intégrité physique ou mentale.

Madame le Maire propose de conventionner avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne.

Le CDG31 propose les prestations suivantes dans le cadre de l'adhésion au forfait à son service prévention et conditions de travail/CHSCT :

- Un conseil technique et juridique
- Une aide au développement de la culture de la prévention
- Une expertise auprès des CT/CHSCT
- Une assistance au médecin de prévention dans ses actions d'action sur le milieu du travail.

Madame le Maire précise que le montant de l'adhésion est fixé à 168€ conformément à la délibération du Centre de Gestion en date du 26/06/2018 portant tarif des prestations du service prévention.

- Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- Décide d'adhérer au service Prévention et conditions de travail du CDG31
  - Autorise Madame le Maire à signer la convention
  - La dépense de 168 € sera imputée au chapitre 6188

D 2019-02-07 : restauration des registres d'Etat Civil

Madame le Maire informe le conseil municipal que certains de nos registres d'Etat Civil sont en très mauvais états, aussi nous avons fait des devis pour leur restauration auprès de deux entreprises.

Madame le Maire souhaite que deux registres par an soient restaurés.

L'entreprise FABREGUE DUO propose de restaurer deux registres pour 1181.76 € TTC

L'entreprise SEDI propose de restaurer deux registres pour 1198.92 € TTC

- Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- Décide de donner la restauration de deux de ses registres à l'entreprise FABREGUE DUO pour un montant de 1181.76€
  - La dépense sera imputée au chapitre 6188

### **III/ Questions Diverses**

Dans la perspective de l'obligation de dématérialiser les registres d'Etat Civil, Madame le Maire propose aux élus intéressés de travailler sur ce projet.

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'extension de tri prévu début deuxième semestre 2019. Le service collecte installera des colonnes à fibreux. Le conseil est invité à participer à une réunion d'information à ce sujet. Ils devront travailler sur le positionnement des colonnes dans le village et anticiper le questionnement des administrés.

Séance levée à 22h00

Céline GABRIEL	Franck MUNIGLIA	VASSAL Laurence
PIQUEMAL François	PAVAN René	ALAVAREZ Juliette
ALCIBIADE Claude	BETREMIEUX Francis	CHIVIALLE Jean-Luc
DURAND Béatrice	ECEHVARRIA Hélène	MARQUET Dominique
MOULIS Patrice	PEREA Sylvie	TOURNUT Yolande